

Département de la MAYENNE

ARRONDISSEMENT de MAYENNE

SIAEPAC de Fontaine Rouillée

Date de la convocation
3 mars 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU 12 MARS 2026**

Le douze mars deux mil vingt-six, vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président.

Etaient présents : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER, RIOULT, LEFEBVRE, ROULLAND, LAUNAY, COISNON, Mmes TEROITIN et GESLIN

Etaient absents excusés : Mme CONNEAU, MM. DELAUNAY, RIGOUIN, PILLAERT

Etaient absents : M. LANDAIS, Mmes BORDERIE, MOREAU

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

EAU ET ASSAINISSEMENT : COMPTE FINANCIER UNIQUE - APPROBATION

N°2026/01

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le compte financier unique met en évidence les informations clés sur la situation budgétaire et financière du syndicat ;

Considérant que le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, simplifiant leurs travaux préparatoires à sa production ;

Considérant que ce compte financier unique remplace les anciens comptes de gestion et administratifs ;

Considérant que M. le Président n'a pas participé au débat, ni au vote de ce compte financier unique ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE : EAU

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		249 364,21		97 328,03		249 364,21
Opération de l'exercice	907 980,15	881 302,44	478 335,08	357 073,36	1 386 315,23	1 238 375,80
TOTAUX	907 980,15	1 130 666,65	478 335,08	454 401,39	1 386 315,23	1 487 740,01
Résultats de clôture		222 686,50	23 933,69			222 686,50
Restes à réaliser			15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
TOTAUX CUMULES	907 980,15	1 130 666,65	38 933,69	0,00	15 000,00	222 686,50
RESULTATS DEFINITIFS		222 686,50	38 933,69			207 686,50

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE : ASSAINISSEMENT

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		161 714,50		116 858,04	0,00	278 572,54
Opération de l'exercice	412 621,97	487 917,79	224 931,53	155 515,08	637 553,50	643 432,87
TOTAUX	412 621,97	649 632,29	224 931,53	272 373,12	637 553,50	922 005,41
Résultats de clôture		237 010,32		47 441,59		284 451,91
Restes à réaliser			215 000,00	156 000,00	215 000,00	156 000,00
TOTAUX CUMULES	412 621,97	649 632,29	439 931,53	428 373,12	852 553,50	1 078 005,41
RESULTATS DEFINITIFS		237 010,32	11 558,41			225 451,91

Vote : pour : 9 – contre : 0 – Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 053-200044576-20260312-202601-DE

S'LO

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

le 16 mars 2026,

Le Président,

Constant ALLAIN.

